

60%

installeraient ultérieurement une cheminée ou un poêle à bois.

Le deuxième équipement le plus apprécié chez les propriétaires.

9 SUR 10

propriétaires avec un chauffage de l'habitat referaient le même choix.



WWW.FACTEUR-FEU.CH



FACTEURFEU

L'INITIATIVE DU FEU

Contact

feusuisse

■ ■ ■ Association des Poëliers-Fumistes, Carreleurs et Conduits de fumée

Solothurnerstrasse 236
4600 Olten
Téléphone 062 205 90 80
info@facteur-feu.ch

Une initiative de:

feusuisse
■ ■ ■ Association des Poëliers-Fumistes, Carreleurs et Conduits de fumée

Soutenue par:



70%

des locataires seraient prêts à payer d'avantage de loyer par mois pour un chauffage de l'habitat.

Fonctionne avec Minergie.

30%

des personnes interrogées utilisent le chauffage de l'habitat pendant le semestre hivernal plusieurs fois par semaine.

53%

des propriétaires utilisent leur poêle pour chauffer.



SONDAGE REPRÉSENTATIF RELATIF AU «CHAUFFAGE DE L'HABITAT»

Les personnes suivantes ont été interrogées en ligne:

- 1'000 locataires et 1'000 propriétaires
- vivant seuls ou avec une autre personne dans leur appartement ou leur maison
- à partir de 18 ans
- de la Suisse alémanique et romande

Le sondage a été effectué sur mandat de feusuisse par l'entreprise INNOFACT.



DESIR D'UN CHAUFFAGE DE L'HABITAT

Presque 9 sur 10 personnes interrogées ayant une cheminée ou un poêle à bois souhaiteraient à nouveau un chauffage de l'habitat dans une nouvelle maison. Chez les propriétaires, cette part est sensiblement plus élevée que chez les locataires.

Environ 75% des personnes interrogées sans chauffage de l'habitat aimeraient en principe avoir une cheminée ou un poêle à bois dans le propre logement. Chez les locataires, cette part (77%) est plus élevée que chez les propriétaires (68%). Au chauffage de l'habitat s'opposent les efforts de nettoyage, l'espace requis, ainsi que l'absence de place pour le bois.

UTILISATION ET FRÉQUENCE

Lorsque les journées deviennent plus fraîches, 30 % des personnes interrogées utilisent leur chauffage même plusieurs fois par semaine.

Les chauffages de l'habitat sont principalement utilisés pendant le semestre hivernal. Pendant cette période, 85% utilisent leurs cheminées ou leurs poêles au moins une fois par mois. Les raisons indiquées pour l'utilisation des différents chauffages de l'habitat ne diffèrent guère entre les locataires et les propriétaires. Ils sont allumés principalement pour «une atmosphère agréable» ainsi que «pour chauffer».

CHAUFFER AVEC LE CHAUFFAGE DE L'HABITAT

46% de tous les locataires et 53% de tous les propriétaires utilisent leur chauffage de l'habitat avant tout pour chauffer.

Pour les propriétaires, l'effet de chauffage joue un rôle plus important que pour les locataires, ces derniers ayant moins et plus rarement de l'influence sur la période de chauffage dans leur immeuble de résidence.

CONSENTEMENT À DES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES

Près de 70% des locataires sont disposés à payer un loyer plus élevé pour une cheminée ou un poêle à bois. Presque 1/6 y serait même prêt « dans tous les cas ».



70% des locataires désirant un chauffage de l'habitat sont conscients de l'avantage financier de ce dernier, puisque le bois est meilleur marché que le mazout et l'électricité.

OPTIONS D'ÉQUIPEMENT

Le chauffage de l'habitat est l'aménagement favori aussi bien des propriétaires que des locataires.

En ce qui concerne les options d'équipement, les installations solaires, les cheminées, les jardins d'hiver et les aménagements intérieurs haut de gamme se sont révélés être les quatre favoris. Les propriétaires préfèrent clairement les installations solaires et les cheminées. Aussi bien chez locataires que chez les propriétaires, les jardins professionnels, la gestion centralisée du bâtiment, ainsi que les saunas et bains à vapeur sont moins demandés.

DISPONIBILITÉ A INVESTIR

Pour environ 60% des propriétaires sans chauffage de l'habitat, une installation ultérieure constitue une option. Environ 20% refusent une installation ultérieure pour des raisons de construction.

Chez les propriétaires, la disponibilité à investir est légèrement plus élevée que chez les locataires. Ils sont plus nombreux à être prêts à dépenser entre CHF 5'000.- et CHF 7'000.-. Un peu plus que 10% des propriétaires sont d'ailleurs disposés à dépenser plus que CHF 20'000.- pour un chauffage de l'habitat. A peu près un quart payerait CHF 12'000.-, et environ la moitié investirait CHF 6'000.-.

MINERGIE FONCTIONNE

Des chauffages au bois peuvent être installés dans tous les bâtiments Minergie. La plupart des foyers modernes sont absolument compatibles avec Minergie.

Il faut cependant tenir compte de certains points lors du choix: Dans les bâtiments Minergie, les flux d'amenée et d'évacuation d'air sont contrôlés par une ventilation de l'habitat. La chaleur contenue dans l'air d'évacuation est ainsi récupérée. Ceci pose de hautes exigences aux poêles à bois, car le système de ventilation du bâtiment et les flux d'amenée et d'évacuation d'air du chauffage ne doivent pas se perturber. Pour cela, l'air de combustion est directement conduit de l'extérieur au foyer. L'air de combustion, le foyer et le conduit de fumée doivent être soigneusement accordés.

Grâce à l'enveloppe du bâtiment bien isolée, le besoin en chaleur de chauffage est fortement réduit dans les bâtiments Minergie. Il faut s'assurer que le chauffage à bois fournisse l'énergie thermique nécessaire à la pièce, sans cependant la surchauffer. Une maison individuelle bien isolée peut être chauffée entièrement et avec peu d'effort en moyenne avec 10 kg de bois par jour.

MINERGIE®

Informations supplémentaires:

WWW.FACTEUR-FEU.CH